

## FORMATION DES ÉLÈVES DÉLÉGUÉS AU COLLEGE

*"La formation des délégués des élèves a pour objet de les aider à assumer pleinement leur rôle au sein des différentes instances de l'établissement dans lesquelles ils sont représentés (...) et à devenir ainsi des acteurs à part entière de la communauté éducative. Elle doit contribuer à transformer la nature des relations à l'intérieur de cette communauté en facilitant l'expression des élèves et leur participation à la vie de l'établissement." (Circulaire du 05 avril 1991 "Formation des délégués").*

<b>PUBLIC VISÉ</b>	<b>Action à destination des élèves délégués de classe</b> (6 heures + possibilité de modules complémentaires)
<b>OBJECTIFS</b>	<p>La formation développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les Savoirs</b> : connaître et comprendre les différentes instances de l'établissement, identifier les personnes ressources dans l'établissement</li> <li>• <b>Le Savoir-faire</b> : communiquer avec l'équipe éducative, préparer, intervenir et restituer le conseil de classe avec son camarade et sa classe,</li> <li>• <b>Le Savoir-être</b> : Adopter les bonnes postures et attitudes attendues d'un délégué, savoir utiliser à bon escient la notion de confidentialité.</li> </ul>
<b>LA FORMATION</b> est définie en lien avec l'équipe pédagogique de l'établissement, en fonction des besoins, de l'expérience des élus et des priorités de la formation.	<p><b>Un élève élu assume plusieurs missions. Il s'agit pour lui d'être :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un porte-parole, un représentant des élèves auprès des enseignants et des autres adultes de l'établissement dans les conseils de classe, les différentes instances et dispositifs.</li> <li>• un animateur dans sa classe, au Conseil de Vie Collégienne (CVC), à l'Assemblée Générale des Délégués. Il prend des initiatives, collecte les informations et en assure la diffusion sensée.</li> <li>• un intervenant au conseil de classe, au Conseil d'Administration, au conseil de discipline ou dans les autres instances. Il porte les propositions débattues entre élèves, crée le lien avec le FSE et le CVC, apporte des informations et relaie les conclusions.</li> </ul> <p><b>Selon le moment de l'année ou la complémentarité possible avec les actions menées dans votre collège, nous vous proposons différents modules complémentaires :</b></p> <p>✚ <b>La communication</b> (2h) Développer une communication facilitante et une compréhension mutuelle Comprendre la force des mots et la violence des gestes Comprendre les notions d'empathie et de coopération</p> <p>✚ <b>La méthode de projet</b> (2h) Découvrir les différentes étapes de la réalisation d'un projet S'emparer des techniques et outils proposés pour mener à bien un projet Ouvrir des possibilités en matière de projets et d'initiatives</p>

### Modalités d'intervention :

- Toutes nos prestations supposent l'adhésion à notre association pour l'année scolaire en cours (45€).
- Le ou les formateurs se présentent sur place en avance afin de réaliser les photocopies nécessaires et d'organiser l'espace de formation.
- L'établissement met à disposition une salle équipée d'un tableau et d'un vidéoprojecteur avec son ordinateur.
- Les frais de déplacement seront calculés en fonction de votre zone d'appartenance.

**Contact :** Carole GRISELAIN 06.87.72.42.76 / 09.82.36.52.92 [c.griselain@aroeven.fr](mailto:c.griselain@aroeven.fr)